nationale en matière énergétique

d'un kilomètre, et cette augmentation de méthane dans l'eau serait bien liée à l'exploitation dans la roche profonde, d'après des travaux publiés dans Proceedings of the National Academy of Sciences. Il ne s'agit pas de remettre en question le principe d'exploiter du gaz de schiste en Algérie.

La question qui se pose est «pourquoi maintenant ?». Ces gaz appartiennent aux générations futures qui les exploiteront de la manière la plus consciencieuse et prudente, selon les procédés qui seront mis au point par des scientifiques. Ainsi, la science aura suffisamment avancé, avec le temps, pour créer de nouveaux procédés et équipements technologiques en mesure de garantir une exploitation énergétique respectueuse de l'environnement algérien.

Le défi énergétique ne se gagnera pas par la surproduction et la construction de nouvelles centrales mais par une politique efficace d'économie d'énergie et de diversification des sources d'énergie. Le défi énergétique se gagne en menant un combat durable contre la surconsommation, le gaspillage et les déperditions. De nombreux investissements dans le domaine du bâtiment et de l'industrie sont nécessaires pour réussir le défi d'une telle mutation qui sera un moteur de relance pour l'économie algérienne.

Quand un pays ne possède pas de stratégie énergétique, comme c'est le cas de l'Algérie, sa sécurité financière et nationale est menacée. Un tel pays devient forcément un pion au service de la sécurité énergétique des autres nations qui ont des comptes à rendre à leur peuple périodiquement.

La preuve, la dernière loi sur les hydrocarbures, une loi soigneusement cachée à l'opinion nationale, fut votée en catimini. La manière dont elle fut validée donne l'impression qu'elle répondait à un agenda imposé par des puissances occidentales. Cette loi fut en complète contradiction avec nos besoins et nos intérêts, et ne servant que les intérêts des multinationales occidentales. L'Algérie n'a pas besoin d'une loi sur les hydrocarbures pour permettre aux multinationales de gagner plus et exploiter plus, mais notre pays a besoin d'un modèle de référence qui met en pratique une stratégie nationale en matière énergétique, financière et sécuritaire sous forme de loi d'orientation sur la politique énergétique consacrant la diversification, la rationalisation et l'efficacité énergétique. Il est temps de lancer une nouvelle politique d'industrialisation des énergies renouvelables et une industrie de transformation des produits pétroliers en PVC et autres, tout en lançant la formation professionnelle et universitaire liées à cette industrialisation. Cette approche permettra de mieux orienter la formation et la création de PME/PMI, en fonction de cette nouvelle politique et ainsi résorber le chômage massif des jeunes et enfin créer de la richesse pour notre sécurité financière et notre indépendance politique et sécuritaire. La préservation des nappes d'eau pourront servir, une fois la maîtrise de l'énergie solaire garantie, à la relance d'une politique agricole, à la hauteur de nos besoins alimentaires immenses pour gagner notre souveraineté en la matière. Un pays qui importe tout est un pays qui perd une bonne partie de sa souveraineté.

Il est temps de remettre au travail le Conseil algérien de l'énergie qui ne s'est plus réuni depuis 1998 et qui est seul apte à se prononcer sur la politique énergétique du pays, à dresser le bilan des 15 dernières années de politiques catastrophiques et hasardeuses afin de préparer le pays, dans le cadre d'un débat national, à l'après-pétrole.

La contribution au développement de l'économie nationale et à la croissance, sources de création d'emplois et de richesse, par l'encouragement à la création d'une industrie des équipements des énergies renouvelables, est devenue une urgence nationale. Le développement des énergies renouvelables est l'un des éléments importants dans la politique énergétique dans le monde en général et les pays développés en particulier. Notre pays s'est fixé un objectif de 10% dans la consommation énergétique en 2015, ce qui est très ambitieux, mais avec les moyens mis en œuvre et les dispositifs réglementaires en vigueur, on n'atteindra jamais cet objectif quelle que soit la bonne volonté des équipes de recherche et de nos PME/PMI. Des propositions concrètes en termes de mesures incitatives et de promotion à l'utilisation des énergies renouvelables qui peuvent être traduites en textes réglementaires par les pouvoirs publics sont à notre portée. Il suffit qu'il y ait une volonté politique et un engagement clair, pour aller dans cette voie, dans le programme du futur président de la République.

Les énergies renouvelables connaissent, depuis le milieu des années 1990, une vogue qui semble se renforcer d'année en année. L'objectif du développement durable adopté à la conférence de Rio, en 1992, est à l'origine de cet essor. Le Sommet solaire mondial tenu à Harare, les 16 et 17 septembre 1996, a confirmé cet engagement des Etats du monde à faire du solaire un point commun de développement. A ce sommet, l'Etat algérien s'est engagé à intégrer les énergies renouvelables dans sa stratégie de développement, notamment, comme moyen de réduire les disparités économiques entre les différentes régions du pays et à initier une industrie verte pour préparer l'après-pétrole. Ces engagements sont restés, malheureusement, sans lendemain. L'Algérie est un pays potentiellement intéressant pour l'exploitation de l'énergie solaire sous ses formes thermique et photovoltaïque. En effet, sur le plan économique, l'intérêt que manifeste l'intégration des énergies renouvelables dans la stratégie de notre politique énergétique, en termes d'efficacité énergétique et d'économie d'énergie et de chaleur, s'explique par le puissant gisement solaire, en moyenne de 3 430 heures/an, et le besoin de plus en plus important. A l'observation du rayonnement solaire journalier en moyenne mensuelle, on remarque que la moyenne sur toute l'année se situe dans la majorité des régions du pays entre 4 000 et 6 000 wh/m²/jour. Si on avait respecté les engagements pris par notre pays au Sommet mondial de Harare, en 1996, à intégrer les énergies renouvelables dans la stratégie de développement et si seulement on avait équipé 10% du 1 million de logements lancés dans le programme du Président en chauffe-eau solaires, on aurait, aujourd'hui, un total de 100 000 logements neufs équipés selon ce procédé.

Et si on rajoute à cela l'éclairage public de ces cités en solaire, c'est au total l'équivalent de 300 000 à 400 000 tonnes de pétrole d'économisé, et donc, de disponibles pour l'exportation ou la transformation, soit environ 0,5 milliard de dollars. Et si on avait prévu dans une loi sur l'urbanisme et l'habitat une meilleure efficacité énergétique, c'est-à-dire une meilleure isolation thermique des habitations et bâtiments, on dépasserait 1 milliard de dollars d'économie et on aurait pu proposer des logements moins consommateurs d'énergie, c'est-à-dire des factures de gaz et d'électricité à la portée du citoyen, en somme de véritables logements sociaux. L'intégration des énergies renouvelables dans le bilan énergétique de notre pays n'est pas une option à choisir parmi tant d'autres, mais une obligation afin de garantir le futur des générations qui n'est plus lointain. Pour cela, les pouvoirs publics sont interpellés à prendre des mesures encourageantes afin de démocratiser les énergies renouvelables et de les mettre à la portée de tous, notamment à travers des avantages financiers, fiscaux et les droits de douane qui seraient de nature à favoriser l'implantation de systèmes solaires à travers tout le territoire national, ce qui concourt à l'amélioration de l'efficacité énergétique et à la promotion des énergies renouvelables. Les industriels pourront à ce moment répondre à une demande subite du marché et seront encouragés indirectement à investir ce créneau porteur de création d'emplois, de richesse et de protection de l'environnement, une industrie parfaite pour un développement durable.

En dépit de ses 196 milliards de dollars de réserves de change et un endettement extérieur très faible, l'Algérie, contrairement à une idée reçue, n'est pas un pays riche, comme elle n'a pas profité non plus de la crise financière mondiale pour mieux investir ces milliards de dollars de réserves.

Ces mesures permettent l'ouverture d'un marché concurrentiel puisque le besoin ne demande qu'à être rempli, ce qui permettra à coup sûr la création d'une industrie des énergies renouvelables et son soutien en termes de PMI/PME ainsi que la relance de la recherche et l'innovation. Avant de passer au stade d'introduction des équipements solaires pour plus d'économie d'énergie et de chaleur, il est plus que recommandable de s'assurer de l'efficacité énergétique des bâtiments. Pour cela on doit favoriser et encourager l'implantation d'une industrie de fabrication de fenêtres et portes en PVC pour une meilleure efficacité énergétique. Les pouvoirs publics pourront, à ce titre, subventionner les fenêtres et portes en PVC à hauteur de 30% à 50% pour encourager leur généralisation. Ces produits participent activement à l'efficacité énergétique chaud/froid et préservent la santé humaine de la poussière et, par extension, assurent une économie d'énergie et de chaleur importante de l'ordre de 30% à 40%.

Le rôle de Sonelgaz et de Sonatrach

Imposer une taxe à Sonelgaz et Sonatrach à hauteur de 5% de son chiffre d'affaires, une taxe qui sera versée dans un fonds d'incitation à l'économie d'énergie et à la promotion des énergies renouvelables qui financera, notamment, les subventions des équipements d'efficacité énergétique et d'économie d'énergie et qui sera, à côté du fonds national de la recherche, un appoint pour le développement des énergies renouvelables. La vente-location des systèmes solaires par Sonelgaz est une possibilité qui peut, à long terme, faire en sorte que le coût de l'énergie solaire devienne intéressant pour un public très large. Le coût du système solaire serait, alors, incorporé dans la facture d'électricité. Ceci permettrait à Sonelgaz, société de service public, de prendre une partie de ce nouveau marché et, à long terme, de lui faire éviter la construction de nouvelles centrales électriques qui, non seulement, coûtent beaucoup plus cher que ces investissements anticipés pour atteindre le principe de gagnant-gagnant, mais aussi, qui nécessitent une consommation en énergie conventionnelle croissante avec toutes ses conséquences éco-environnementales. L'impact économique de l'énergie solaire sur Sonelgaz est éminent en faisant décroître les pointes de charge qui ont souvent causé des problèmes sérieux pour cette société nationale et pour le citoyen client en particulier.

Soutien à la recherche développement

Une place toute particulière doit être réservée aux actions de recherche et de développement des nouvelles technologies liées aux énergies renouvelables. Une stratégie nationale de recherche devrait être publiée à travers la loi d'orientation sur la recherche et le développement technologique et révisée tous les 5 ans. Le gouvernement devrait rendre compte tous les ans au Parlement de la mise en œuvre de son volet relatif au programme énergies renouvelables et, par conséquent, un budget nécessaire devrait être dégagé pour la mise en œuvre de cette stratégie énergétique. Par différents programmes de subvention, les pouvoirs publics à travers le gouvernement, les wilayas et les communes pourraient faire développer des systèmes solaires comme le chauffe-eau solaire, le pompage solaire, l'éclairage public, qui soient de conception et de fabrication algériennes et qui répondent à nos propres besoins.

En conclusion, l'importance du gisement solaire en Algérie, l'accroissement du besoin en consommation d'énergies de plus en plus importante et le besoin du pétrole pour notre développement ou pour les générations futures interpellent plus que jamais les pouvoirs publics à investir plus dans la transition énergétique en termes d'industrialisation et de recherche, une volonté politique qui fait de la promotion des énergies renouvelables parmi les priorités dans la stratégie de développement.

H. B.